

## ETAT No. 3.

## Jugements rendus pendant l'année 1904.

Nos.	Noms des Parties.	Montant reclamé.	Jugement pour	Remarques.
240	Adami, John George vs. Cité . . .		Jugement interlocatoire	
2100	Ahuntsic (La Corporation du Village d') vs. Cité . . . . .	do do		" ordonnant injonction interlocatoire demandée.
2100	Ahuntsic, (La Corporation du Village d') vs. Cité . . . . .	do do		" ordonnant injonction interlocatoire demandée.
2266	Ahuntsic, (La Corporation du Village d') vs. Cité et Leclaire, Theophile .	Injonction		" ordonnant émission de règle nisi.
				accordant requête et ordonnant bref d'injonction interlocatoire contre Défenderesse et mis-en-cause.
465	Baker, Louis Raymond vs. Cité, C. C.	\$ 75 00		" discontinuant cause sans frais.
267	Beauchamp, Jos. C. et Weir, R. S. et Cité . . . . .	Certiorari		" ordonnant que bref émane.
1117	Beauchamp, Moïse vs. Cité . . . . .	2 10 00		" ordonnant nomination d'un expert.
1117	Beauchamp, Moïse vs. Cité . . . . .	200 00	\$ 155 00	" contre la Défenderesse.
3310	Beauregard, Louis E. et al vs. Cochrane, Peter, C. C. Sommaire . . . . .	13 15 99 99	13 15	" contre le Défendeur.
13932	Bertrand, Ursule vs. Cité, C. C. . . . .	50 00	11 12 20 00	" renvoyant action avec dépens.
14354	Boulerice, Julien vs. Cité, C. C. . . . .	11 62		" contre la Défenderesse.
5787	Brault, Domina vs. Cité, C. C. . . . .	3,000 00		" contre la Défenderesse.
2650	Brennan, Dame Margaret vs. Cité et Weir, R. S. et al . . . . .			" renvoyant requête.
				" maintenant inscription en droit et renvoyant action avec dépens.
2069	Brosseau, Ulric vs. Cité . . . . .	430 80		" accordant motion pour retrancher allégué.
225	Carpentier, Théo. et Lapointe, George et Weir, R. S., Son Honneur le Recorder . . . . .	Certiorari		" cassant bref de certiorari avec dépens.
143	Ex parte Cité et Abords du Pont Wellington . . . . .			" renvoyant requête pour homologation, sans frais.
53	Cité et Cantin, Jos. Benning et al, C. Suprême . . . . .	31,519 06		" renvoyant appel avec dépens.
2111	Cité vs. Commissaires du Hâvre de Montréal (les) . . . . .	137,065 00		" retirant action avec dépens, sauf recours.
7	Cité et Gordon, Wm. Dunlop èsqual, C. B. . . . .	18,850 42		" confirmant celui de la Cour Supérieure avec dépens.
7	Cité et Gordon, Wm. Dunlop èsqual, C. B. . . . .	18,850 42		" accordant requête par appel à Cour Suprême.
409	Ex parte Cité et Investigation de la Police . . . . .			" accordant requête par investigation.
409	Ex parte Cité et Investigation de la Police . . . . .			" adjugeant sur requête pour taxer frais.
	Cité et Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal (La), C. Sup. . . . .	21,050 87		" accordant l'appel avec dépens.
389	Ex parte Cité et rue Amherst . . . . .			" nommant commissaires.
389	Ex parte Cité et rue Amherst . . . . .			" accordant requête pour extension de délai.
389	Cité et rue Amherst et Clark, Wm. . . . .			" ordonnant preuve avant faire droit.
324	Ex parte Cité et rues Bélanger et al . . . . .			" accordant requête pour homologation.
308	" Cité et rue Johnston . . . . .			" accordant requête pour homologation.
353	" Cité et rue Notre-Dame est . . . . .			" nommant commissaires.
353	" Cité et rue Notre-Dame est . . . . .			" renvoyant rapport aux commis pour rectification.
353	" Cité et rue Notre-Dame est . . . . .			" renvoyant objections et accordant requête pour homologation de rapports.
353	" Cité et rue Notre-Dame est . . . . .			" renvoyant requête des commissaires (3) pour révision de taxation de frais.
353	" Cité et rue Notre-Dame est et Brown, Jos., et al . . . . .			" accordant requête pour retirer deniers.
353	" Cité et rue Notre-Dame est, et Chartier, J. F. . . . .			" accordant requête pour retirer deniers.
353	" Cité et rue Notre-Dame est, et Comm. des Sœurs des S. S. N. N. de Jésus et Marie . . . . .			" accordant requête pour retirer deniers.
				" accordant requête pour retirer deniers.